

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 9 (1880)

Heft: 11

Vorwort: Aux instituteurs

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1^{er} de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. à la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, près Fribourg, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'Imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *Aux instituteurs.* — *La pédagogie dans les Séminaires de l'Allemagne.* — *Bibliographie.* — *Partie pratique. Enseignement de la langue.* — *Journal d'un jeune instituteur.* — *Correspondance.* — *Avis.*

Aux Instituteurs

Les quelques règles pratiques que je me propose de rappeler ici, à l'heure si importante de la rentrée des classes, je ne les adresse ni aux instituteurs négligents ou paresseux qui ne trouvent jamais le temps de préparer leurs leçons et de se perfectionner dans l'art difficile d'instruire les enfants, ni aux instituteurs égoïstes qui mesurent tous leurs services à l'argent qu'ils en retirent, ni à ceux qui, par horreur des études et des efforts qu'exigerait la réforme de leur enseignement, se traînent dans l'ornière de la routine et se refusent opiniâtrément à toute amélioration, à tout progrès. Je m'adresse encore moins à ces maîtres qui seraient bien mieux appelés *instructeurs* qu'instituteurs et qui n'apportent aucune sollicitude, aucun soin à la formation du cœur, au redressement du caractère, aux convictions religieuses et aux pratiques chrétiennes qui seules pourtant sauvegarderont le jeune homme au milieu des écueils de la vie et le conduiront à ses vraies destinées futures.

A tous ces maîtres-là je n'ai qu'une chose à leur dire, c'est de se retirer au plus tôt d'une carrière pour laquelle ils ne sont point faits.

Mes conseils ne s'adressent qu'aux instituteurs qui ont assez d'intelligence pour comprendre l'étendue de leurs devoirs, assez de délicatesse de conscience pour en sentir toute la responsabilité, assez de dévouement pour ne reculer devant aucun labeur personnel, devant aucune fatigue, aucune difficulté en vue d'assurer l'éducation des enfants qui leur sont confiés. A tous ces nobles ouvriers appelés à manier de leurs mains, non du marbre comme les Phidias et les Praxitèle, non du fer comme les César. Et les

Napoléon, non de l'or comme les Rothschild, mais des âmes, des âmes immortelles, je leur dirai donc : Ce n'est pas dans votre cœur que vous trouverez les clartés et le zèle dont vous avez besoin pour votre mission. Ces ardeurs, allez les puiser dans le cœur de Celui qui a tant aimé les hommes et qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Par la prière journalière, par de fréquentes méditations, par la réception des sacrements, vous purifierez votre âme, vous retrempez votre dévouement et vous ferez reluire devant vos yeux l'idéal du bon maître.

Est-il possible que l'on se retrace les conséquences immenses, l'influence souvent décisive et la responsabilité redoutable qui découlent de vos fonctions, sans sentir s'éveiller dans les profondeurs de votre âme, un sentiment d'impuissance, d'écrasement et de besoin irrésistible des secours de Celui qui est la lumière universelle éclairant tout homme venu en ce monde ?

A l'heure de la prière, dans vos méditations, sous le regard de Dieu, adressez souvent cette question : Que puis-je, que dois-je faire pour le salut éternel des âmes qui me sont confiées ? Comment est-ce que je parviendrai à déraciner de ces jeunes cœurs les mille défauts naissants ? Comment les tiendrai-je en garde contre les vices particuliers, contre les courants pernicieux d'idées qui dominent et contre les écueils, contre les entraînements qui les attendent à leur entrée dans le monde ? Comment est-ce que je cultiverai dans leur âme la piété, l'amour de l'Eglise et la soif du bien ?

A ce propos vous devez, chers instituteurs, combiner dans votre tête tout un plan de campagne en vue de donner aux enfants des convictions fortes et des habitudes profondément chrétiennes. Les moyens à employer comprendront votre exemple, oui, votre exemple, avant tout, ne l'oubliez pas, puis des instructions et des pratiques religieuses, une vigilance de tous les instants sur la conduite morale de vos écoliers, sur leurs paroles et sur leurs penchants, et mille autres industries de manière à ne perdre aucune occasion de les rendre meilleurs.

Voilà pour le côté religieux et moral de vos écoliers. N'allez point le regarder comme secondaire, ou comme une affaire qui ne vous regarde pas ; ainsi que le veulent les instituteurs sans religion, les esclaves du respect humain et ceux qui n'ont pas la force de donner le bon exemple. Pour vous, éducateurs chrétiens, vous n'oublierez jamais que l'instruction, la culture des facultés, que tout dans l'école doit être subordonné et tendre à la formation morale et religieuse de l'enfance.

Rappelons maintenant succinctement les règles à suivre dans l'organisation des écoles.

N'allez pas perdre de vue les principes qui doivent vous guider dans ces arrangements :

1° Dans les écoles comprenant tous les degrés, avoir le moins de cours possible, pas plus de trois, et ces trois cours, réduits à

deux pour certaines branches comme pour l'histoire, la géographie, l'écriture, la lecture, etc., et à un seul cours pour la gymnastique, et peut-être aussi pour le dessin et le chant.

2° Arranger l'ordre du jour de telle manière que vous accordiez à chaque branche un temps en rapport avec son importance et que vous soyez le plus souvent possible en rapports directs avec vos élèves. Vous vous servirez peu des moniteurs, jamais pour les leçons de choses, jamais pour des explications, des leçons à donner aux commençants, mais pour des dictées, des répétitions, des exercices graphiques, etc.

3° Organisez votre école de sorte que tous vos élèves soient constamment et fructueusement occupés, comme le dit Charbonneau.

4° Pas de mode mutuel dans votre école. Employez de préférence le mode simultanée-mutuel-individuel.

Votre ordre du jour est dressé de telle manière que vous puissiez donner à la plupart des cours le commencement de la leçon. Un moniteur capable la continue, non pour donner des explications, mais simplement pour répéter et faire rendre aux élèves ce que le maître a d'abord enseigné, puis pour faire faire des exercices d'application. C'est pour ce motif qu'on appelle ce mode *mutuel*. Il sera en outre *individuel* en ce que l'instituteur arrivera pour la fin de la leçon en vue d'interroger individuellement les écoliers sur les matières enseignées par lui-même et répétées par le moniteur.

Avez-vous maintenant bien déterminé le nombre de cours que vous voulez avoir pour chaque branche? le mode que vous allez suivre? Est-ce que les noms de vos élèves sont inscrits sur un registre dans leur classification? Votre ordre du jour est-il tracé dans tous ses détails, affiché dans la salle d'école? Vous avez alors à vous occuper du programme de l'année. Pour l'établir il vous faut tenir compte de la force de vos élèves, de leurs besoins futurs, des manuels mis à leur disposition et des appareils et objets divers dont vous pouvez vous servir. Sans raison grave vous ne devez pas vous écarter du programme général tracé dans le *Règlement*.

Que vous proposez-vous donc d'enseigner pendant cette année à chaque cours et dans chaque branche? Quelle partie de votre livre de lecture, de votre histoire, géographie, livre d'arithmétique, grammaire, etc., voulez-vous parcourir avec vos cours supérieur, moyen et inférieur pendant l'année scolaire? Ce programme général, il faut le répartir par trimestre, par mois et enfin, au moyen du *Journal de classe*, vous déterminerez, au moment de la préparation de vos leçons, tous les devoirs, tous les exercices à faire le lendemain en classe.

Il ne suffit pas d'arrêter votre programme dans votre tête. Enregistrez toutes vos résolutions, votre plan, vos projets, de façon que vous puissiez les retrouver au moment de leur application.

L'instituteur qui ne se trace aucun programme. qui enseigne

sans se rendre parfaitement compte du but qu'il se propose d'atteindre et des moyens qu'il veut employer, pourrait être comparé à l'architecte qui construirait un édifice sans plan, qui entasserait des matériaux sans ordre et sans direction. Eh ! quoi, nous regarderions comme souverainement absurde et ridicule l'idée d'élever une maison avant d'en avoir tracé le plan, préparé les matériaux et déterminé toutes les mesures, et il serait permis d'abandonner au hasard et aux caprices du moment la marche d'une leçon, la méthode à suivre dans la culture intellectuelle et morale des générations naissantes ! Il ne comprend point la grandeur de sa mission, celui qui apporte moins de soins, moins de préparation à l'œuvre de l'éducation qu'on n'en accorde ordinairement à l'assemblage banal de quelques pièces de bois dans la construction d'un édifice.

Ne perdez jamais de vue, non plus, les exigences de la discipline et les moyens d'émulation.

Bien que l'art d'obtenir une bonne discipline soit avant tout un don naturel et un don rare, ceux qui n'en sont pas favorisés peuvent incontestablement y suppléer en grande partie par un vrai mérite moral qui vous concilie le respect de vos écoliers, par une constante égalité d'humeur et par ce regard bienveillant, mais ferme, toujours ouvert sur les mouvements de vos écoliers. Que tout dans votre personne, dans vos paroles, dans vos regards, dans votre physionomie respire l'autorité, que l'on voie en vous un maître, mais non un maître ou pédant ou despote ou capricieux ; mais un maître digne de ce nom, c'est-à-dire un homme qui commande le respect et l'affection par son affabilité, son dévouement, son savoir, ses exemples, autant que par sa fermeté et sa réserve. Que vos écoliers soient bien persuadés que malgré toute votre affection pour eux, vous ne tolérez jamais le moindre acte d'insubordination, la plus petite faute morale.

Ce qui manque, en outre, à beaucoup de nos écoles, ce sont les moyens d'émulation. On ne s'inquiète pas du progrès des élèves. Travaille qui veut. Pour mon compte je donne exactement ma leçon ; je remplis scrupuleusement tout ce que me prescrivent la loi et le règlement scolaire. Je gagne ainsi mon traitement. A vous, mes enfants, de profiter de mes leçons. A chacun sa besogne. Travaillez ou ne travaillez pas, c'est votre affaire. — Voilà un peu comment raisonnent les instituteurs qui n'ont jamais compris que ce qu'ils font eux-mêmes n'est rien, ce qu'ils font faire est tout. Aussi dans leurs écoles, soyez-en bien certains, vous n'y trouverez ni discipline, ni instruction, ni aucun goût pour l'étude. Le maître ennuie, les élèves y bâillent en attendant l'heure de pouvoir s'échapper de la salle d'école. Leurs noms iront, dans quelques années, allonger la liste honteuse des illettrés. A qui la faute, si ce n'est au maître ?

Ainsi, l'instituteur qui comprend qu'il n'enseigne pas pour enseigner, mais pour instruire, ne manquera pas d'organiser tout un système de stimulants. Toutes les semaines ou du moins tous

les quinze jours, il fera des récapitulations générales pour chaque branche du programme, en suite desquelles il donnera des notes. Ces notes scrupuleusement enregistrées serviront ou à donner des places aux bancs, ou des bons points avec billets de satisfaction et tableau d'honneur ou des prix, ou bien encore on proclamera publiquement les places ou l'on établira des camps rivaux avec émules, etc. Prenons garde cependant de ne point pousser trop loin l'émulation, de ne point susciter des jalousies, des haines entre condisciples, et que vos élèves n'aillent point substituer les moyens à la fin. Ils ne doivent point étudier pour l'avantage qui en ressortira, mais cet avantage, ces honneurs, ces places, ces prix doivent simplement contribuer à les habituer au travail. Il faut donc des stimulants pour aiguillonner l'élève, pour le forcer d'étudier ; mais évitons bien de pousser l'émulation trop loin et de sacrifier ainsi l'éducation, la formation du caractère aux progrès dans l'étude.

Il nous reste à passer en revue chacune des branches du programme scolaire pour rappeler succinctement les règles à suivre et les fautes à éviter.

Ce sera l'objet d'un prochain article.

R. H.



La pédagogie dans les séminaires de l'Allemagne

Nous empruntons à une revue pédagogique allemande, la *Katholische Schulzeitung*, un curieux rapport sur ce que l'on fait dans les séminaires allemands pour la culture pédagogique des ecclésiastiques.

Nous nous abstiendrons de toute réflexion à ce sujet et surtout de toute comparaison.

Nous recevons, dit l'auteur, les renseignements suivants d'une source autorisée sur les séminaires de Bavière :

Tous les aspirants à l'état ecclésiastique, sont tenus de suivre durant un semestre un cours de pédagogie suivi d'un examen. Ces cours sont, à la vérité, plutôt théoriques et scientifiques, mais ils ne renferment pas moins l'exposé sommaire et complet de tous les principes et de toutes les règles relatives à l'éducation et à l'instruction. Non contents d'établir la théorie de la pédagogie, beaucoup de professeurs conduisent en outre leurs élèves dans des écoles pour les initier à l'application de leur enseignement.

Les étudiants en théologie sont tenus en outre, durant la troisième année de leur séminaire, d'étudier spécialement la manière d'enseigner le catéchisme, et ils font beaucoup d'exercices écrits et